

# CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

## SEANCE ORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2011

Date de la convocation : 21 février 2011.

Tous les conseillers municipaux en exercice étaient présents à l'exception de M. Pierre RUCH, excusé et Mme Catherine PERRIN.

La lecture du compte rendu de la séance du 27 décembre 2010 n'a soulevé aucune remarque.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a, à l'unanimité :

- renouvelé les adhésions annuelles aux associations départementales des Maires de France, des Maires Ruraux et des Communes Forestières et décidé de régler les cotisations afférentes,
- suite au départ anticipé en retraite de Mme Maryse FOUQUET-PAQUIGNON le 1<sup>er</sup> décembre 2010, le poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ne correspondant plus à une nécessité de service, chargé le maire de demander l'avis du comité technique paritaire en vue de sa suppression du tableau des effectifs,
- afin de poursuivre les travaux de rénovation intérieure de la maison locative sise 41, rue de la Gare (zone artisanale), mandaté le maire pour faire établir des devis comparatifs concernant l'installation d'une cabine de douche (en remplacement de la baignoire), la révision de la chaudière fioul et le changement d'un revêtement de sol,
- en vue d'améliorer la sécurité routière, défini le contenu du dossier de demande de subvention à déposer au titre de la répartition et de l'utilisation des amendes de police / année 2011 :
  - pose de signalisation selon aménagement de sens de circulation : rues Pavée, Bachin, des Piquets, du Monument
  - pose de barrières de sécurité : place Nouvelle (séparation des espaces « parking » et « terrain omnisports »)
  - marquages au sol : places de parking et sens de circulation
  - pose de signalisation : rue Nouvelle

- actualisé, pour l'année 2011, la liste des organismes bénéficiaires de subventions (associations et établissements scolaires) en fonction des demandes reçues, pour un montant total de 9220 € à inscrire au budget primitif,
- au vu de la demande de participation financière aux frais de fonctionnement (681,16 € au titre de l'année scolaire 2009/10) émise par le SIVU Chantereine en raison de la scolarisation à l'école de VILLERSEXEL d'une élève originaire de la Maison d'enfants, précisé que le siège de cet établissement étant situé à MOIMAY, la commune d'ESPRELS n'était pas concernée,
- complété la délibération du 28 octobre 2010 relative à la location du local technique situé sur la zone artisanale à la société ALPHAGI, représentée par M. Philippe MORISOT : pour faciliter son installation (aménagements intérieurs réalisés à ses frais), le loyer mensuel de 200 € ne serait exigible qu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la date d'ouverture au public,
- été informé de l'utilité de souscrire un emprunt pour solder le financement des investissements en cours (le versement des subventions attendues n'étant effectué que sur factures acquittées) et autorisé le maire, conformément à la délibération du 18 décembre 2008, à retenir l'offre la moins-disante,
- concernant la gestion de la forêt communale :
  - ☛ modifié l'assiette et destination des coupes - exercice 2011 en excluant les grumes provenant des parcelles forestières 12 et 26 de la vente en bloc et en définissant de nouvelles conditions d'exploitation : vente en grumes façonnées et en affouage,
  - ☛ après examen du programme annuel de travaux établi par les services de l'Office National des Forêts, demandé la minoration du prix de l'entretien de cloisonnement (le devis rectifié sera présenté lors de la prochaine réunion).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

A ESPRELS, le 2 mars 2011

Le Maire,

Michel RICHARD